

**14<sup>e</sup> PROGRAMME DE COOPÉRATION**

**POUR LES ANNÉES 2016-2018**

**EN EXÉCUTION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION**

**ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA FLANDRE ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

## Table des matières

ACTUALITÉ	6
1 INTERNATIONALISATION	10
2 LOGISTIQUE MARITIME: bourses APEC et C-MAT	10
2.1. Antwerp/Flanders Port Training Center (APEC)	10
2.2. Center for Maritime and Air Transport Management (C-MAT)	11
3 POLITIQUE MARITIME et PORTUAIRE	11
3.1. Projets de coopération 2016-2018	12
4 SCIENCE, RECHERCHE ET INNOVATION	13
4.1. Généralités	13
4.2. VLIZ-ISMER	13
4.3. Recherche	14
4.4. FWO-FRQ	15
4.5. Projets de coopération 2016-2018	16
5 ENVIRONNEMENT, NATURE, CLIMAT ET ÉNERGIE	16
5.1. Environnement, nature et énergie	16
5.2. Projets de coopération 2016-2018	17
6 ÉCONOMIE	17
7 ADMINISTRATION intérieure	18
7.1. Projet de coopération 2016-2018	18
8 ENSEIGNEMENT	19
8.1. Bourses	19
8.2. Coopération et échange de connaissances	20
9 CULTURE	20
9.1. Politique culturelle	20
9.2. Initiatives culturelles	20
9.3. Projet de coopération 2016-2018	20
10 BIEN-ÊTRE ET SANTÉ PUBLIQUE	20
10.1. Agence flamande pour l'enfance - <i>Kind en Gezin</i>	20
10.2. Projet de coopération 2016-2018	21
11 DISPOSITIONS FINANCIÈRES	21
12 CONCLUSION	22
ANNEXE	23

La 14<sup>e</sup> rencontre de la Commission mixte permanente ayant pour objet de discuter du programme de coopération pour les années 2016-2018 en exécution de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la Flandre et le Gouvernement du Québec se tient à Bruxelles et à Québec le 22 décembre 2015. Une évaluation intermédiaire du programme de coopération 2013-2015 a eu lieu le 4 mars 2015. Les résultats en ont été repris dans un aperçu schématique figurant en annexe au présent programme de coopération.

Le président de la délégation flamande accueille la délégation québécoise et présente les membres de sa délégation :

### **Délégation flamande**

Koen VERLAECKT	Secrétaire général Département des Affaires étrangères de la Flandre
Aurélie DUCHATEAU	Collaboratrice de gestion Département des Affaires étrangères de la Flandre
Gaëtan POELMAN	Directeur, Politique culturelle internationale Département de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Médias
Remy MERCKX	Directeur, Politique internationale de l'Environnement Département de l'Environnement, de la Nature et de l'Énergie
Katrien CRIEL	Collaboratrice de gestion coopération internationale Département de la Mobilité et des Travaux publics
Inge HELLEMANS	Collaboratrice de gestion Agence affaires intérieures
Mieke PYNNAERT	Chef de la Mission économique de Flandre à Québec Flanders Investment & Trade
Yves BEAURAIN	À partir de 2016 Areamanager Nord-Amérique Flanders Investment and Trade

Le président de la délégation québécoise remercie le président flamand pour son hospitalité et présente les membres de sa délégation :

**Délégation québécoise**

Michel LAFLEUR	Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Jean SAINTONGE	Directeur général Europe, Afrique, Moyen-Orient Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Bernard DENAULT	Directeur Europe et Institutions européennes Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Cynthia LETARTE	Responsable de la coopération Benelux Direction Europe et institutions européennes Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Michel-Denis AUCLAIR	Chef de pupitre Benelux Direction Europe et Institutions européennes Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Michel AUDET	Délégué général du Québec à Bruxelles
Frédéric TREMBLAY	Directeur des affaires bilatérales Délégation générale du Québec à Bruxelles
Stéphanie FRANSSSEN	Attachée aux affaires bilatérales Délégation générale du Québec à Bruxelles

Jean FREDERIC

Attaché aux affaires culturelles  
Délégation générale du Québec à Bruxelles

Rachel-Isabelle AQUINO

Conseillère en affaires internationales  
Direction des relations extérieures, ministère de  
l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la  
Recherche

Rosalie READMAN

Conseillère en affaires internationales  
Direction des partenariats internationaux,  
secteur Innovation, ministère de l'Économie, de  
l'Innovation et des Exportations

Alexandra GAUTHIER

Conseillère en affaires internationales  
Direction des affaires internationales et des  
relations intergouvernementales  
Ministère de la Culture et des Communications

Marc FILLION

Adjoint exécutif  
Direction des marchés de l'Europe  
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des  
Exportations

Les deux chefs de délégation prennent la parole à tour de rôle et exposent leur politique internationale actuelle :

## **ACTUALITÉ**

### **FLANDRE**

Je souhaite la bienvenue à nos amis québécois à l'occasion de la 14<sup>e</sup> rencontre de la Commission mixte. Avant d'aborder le nouveau programme de coopération 2016-2018, je tiens à donner un aperçu de la stratégie de la politique internationale flamande.

Cela fait à peine un an que l'actuelle équipe gouvernementale est en place et pourtant, notre monde a considérablement évolué depuis son entrée en fonction. Le contexte politique international actuel nous incite à réévaluer constamment les priorités et, au besoin, à corriger la direction suivie.

La guerre en Syrie et les récents attentats, par exemple, mettent la communauté internationale durement à l'épreuve. Le gouvernement flamand est donc d'avis que des décisions et des actions déterminantes sont nécessaires. L'Europe vit la plus grande crise migratoire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Face à l'afflux dans notre pays de 4 000 demandeurs d'asile par mois, le gouvernement flamand s'est organisé afin que ceux-ci puissent entamer un parcours d'intégration après avoir obtenu le statut de réfugié. La connaissance du néerlandais, de même que le respect de nos valeurs et normes, est cruciale pour une intégration réussie.

La Flandre est également mise à l'épreuve par le ralentissement de l'économie chinoise et une possible confrontation à un malaise économique prolongé. L'économie flamande est toujours en train d'encaisser le choc de la crise agricole européenne causée par l'embargo russe. Il est donc de notre devoir de renforcer plus encore la position concurrentielle de la Flandre. Nous devons nous affirmer davantage sur la scène internationale comme étant une économie forte et innovatrice. Pour atteindre ces objectifs, nous adoptons une seule stratégie internationale, nous renforçons notre réseau diplomatique et nous réformerons le Département des Affaires étrangères de la Flandre en un Ministère flamand des Affaires Étrangères à part entière. Nous serons en charge d'un vaste ensemble de missions. Outre la représentation diplomatique, la coopération au développement, le département sera aussi responsable des affaires afférentes à l'Union européenne.

L'Union européenne est considérée par le gouvernement flamand comme le premier et le plus important levier de la politique internationale flamande. À cet égard, le gouvernement flamand renforcera le réflexe européen au sein de l'administration flamande. La Flandre est impliquée de manière proactive dans le suivi de l'agenda européen et participe activement à l'élaboration des points de discussion.

L'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG) est un des dossiers de l'agenda européen. L'AECG, l'accord de libre-échange négocié par l'Union européenne et suivi par le Département, est ambitieux et d'une grande importance pour la Flandre. Je souhaite souligner à cet égard le rôle moteur que le Québec y a joué. L'analyse juridique de l'accord serait encore en cours, et espérons qu'il puisse être ratifié dans les meilleurs délais.

Le gouvernement flamand regarde vers l'avenir et tient compte de tous les défis du XXI<sup>e</sup> siècle: le vieillissement, l'urbanisation, les changements climatiques, etc. Ces défis exigent d'être transposés dans la politique à mener et sont traduits dans la stratégie à long terme, «Vision d'avenir 2050» (*toekomstvisie 2015*).

La Flandre misera sur une industrie numérisée 4.0, contribuera activement aux objectifs de développement durable des Nations unies et mènera une politique financière efficace. Un équilibre doit être recherché entre économies et investissements : c'est pourquoi le gouvernement continue à investir de manière cohérente dans le tissu social et économique.

La Flandre jouit d'une bonne renommée sur le plan international pour son enseignement de qualité et ses entrepreneurs sont réputés pour leurs connaissances, leur qualité et leur savoir-faire. La Flandre maintient son excellente position en tant que région à forte intensité de connaissances. Le gouvernement flamand continue ainsi à investir dans l'enseignement et la formation pour tous, y compris pour ceux qui risqueraient d'être laissés au bord du chemin.

Au Sommet sur le climat à Paris, la ministre Joke Schauvliege a plaidé en faveur d'un accord ambitieux sur le climat. La Flandre soutient l'ambition de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et maintient l'objectif de limiter le réchauffement à deux degrés. Notre ministre a veillé également à ce que l'Union européenne défende un accord juste et solidaire, et se profile comme un bâtisseur de ponts entre les pays développés et ceux en développement.

Le monde est devenu un village où la Flandre tend activement la main aux pays et régions qui partagent sa vision des choses pour relever ensemble les défis de demain. Divers problèmes transcendent les frontières nationales et demandent de plus en plus une démarche collective. Les gouvernements se consultent pour l'échange de connaissances, il y a une recherche active de synergies dans différents secteurs ou d'une mise en commun de bonnes pratiques. La coopération entre la Flandre et le Québec en est un exemple idéal.

L'année dernière, nos régions se sont encore plus rapprochées. Dans le domaine de la culture, de la gouvernance publique, des relations internationales et du défi climatique, des contacts constructifs ont eu lieu, d'où il est ressorti que nous avons beaucoup d'intérêts complémentaires. Nous avons eu l'honneur d'accueillir cinq ministres québécois en Flandre: le premier ministre Couillard, le ministre D'Amour, la ministre Thériault, la ministre David et la ministre St-Pierre. Ils ont eu un entretien tant avec le ministre-président flamand Geert Bourgeois qu'avec des ministres dans son gouvernement. Lors de la dernière mission québécoise en Flandre, dans le cadre de la Stratégie maritime, l'Institut flamand de la Mer (VLIZ) et celui du Québec (ISMER) ont signé un protocole d'entente et de nouveaux liens entre des centres de recherche flamands et québécois ont été établis. Un exemple excellent des réussites de la diplomatie bilatérale.

La connaissance mutuelle de nos régions ne cesse de croître. À cet égard, le Département flamand des Affaires étrangères de la Flandre a l'intention d'envoyer un représentant à Québec pendant quelque temps pour une immersion au sein du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Flanders Investment & Trade organisera également une mission économique au Québec à la fin de l'année prochaine. Nous investissons aussi dans la formation de Master en Sciences Maritimes en faveur de jeunes étudiants québécois et nous offrons des bourses aux professionnels québécois pour venir suivre des séminaires portuaires de deux semaines à Anvers.

Pour conclure, je me réjouis de continuer à investir dans les différents domaines de notre coopération.

C'est avec plaisir que je donne la parole à monsieur Michel Lafleur.

## **QUÉBEC**

Le sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales évoque les priorités du Gouvernement du Québec depuis les dernières élections qui ont porté le Parti libéral au pouvoir le 7 avril 2014.

Parmi celles-ci, outre le retour à l'équilibre budgétaire, M. Lafleur évoque le Plan Nord. Il précise que la Société du Plan Nord a été mise sur pied et dispose d'antennes sur le territoire québécois, à Roberval, Baie-Comeau et Chibougamau. Ces bureaux satellites appuient les PME souhaitant faire des affaires sur le territoire du Plan Nord et se qualifier pour les marchés publics.

M. Lafleur indique que l'implantation de la Stratégie maritime est aussi au cœur de l'agenda du gouvernement québécois. Le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la Stratégie maritime, M. Jean D'Amour, a d'ailleurs effectué une première mission internationale en Flandre, dans la compagnie d'entreprises, de centres de recherche et d'administrations portuaires, fin septembre 2015, à l'occasion de laquelle de nombreux contacts ont été établis. Il ajoute que cette thématique est également priorisée dans le cadre de l'appel à projets Québec-Flandre 2016-2018.

En matière de commerce international, le Gouvernement du Québec continue de miser sur la signature prochaine de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne pour renforcer ses échanges avec ses partenaires européens. Le premier ministre et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie ont à ce titre eu plusieurs rencontres avec des représentants de la Commission européenne et des parlements nationaux et européen dans l'année écoulée.

Le sous-ministre adjoint fait également allusion au rôle important du Gouvernement du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, qui lui a valu de la reconnaissance pour son rôle de leader en la matière au Canada. Il fait référence au Plan d'action 2013-2020 relatif aux changements climatiques (PACC 2013-2020) et à la mise sur pied, par le Québec en 2013, d'un marché du carbone lié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 à celui de la Californie, ainsi qu'à la nouvelle cible de réduction des émissions de GES du Québec à l'horizon 2030, soit 37,5 % sous le niveau de 1990. Le Québec peut aussi se vanter du Plan d'action pour l'électrification des transports 2015-2020 dévoilé en octobre par le premier ministre Couillard.

Enfin, le sous-ministre adjoint rappelle que le Québec a adhéré, avec 40 autres gouvernements, au Pacte des États et Régions, visant à soutenir la contribution des États fédérés et des Régions en matière de lutte contre les changements climatiques. Il souligne enfin la tenue d'une activité thématique mettant en valeur le rôle des gouvernements infranationaux lors de la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et se félicite que l'accord adopté à cette occasion souligne l'importance de la mobilisation des différents niveaux de gouvernements en faveur du climat.

En matière des relations bilatérales, les années 2014 et 2015 ont été particulièrement fécondes. Le sous-ministre adjoint a souligné plusieurs activités marquantes des deux dernières années :

- La mission à Bruxelles en janvier 2014 de M. Rémi Quirion, le scientifique en chef du Gouvernement du Québec, afin de discuter de l'application de l'accord entre le FWO (Fonds Wetenschappelijk Onderzoek – Vlaanderen) et le FRQ (Fonds de recherche du Québec).
- La mission au Québec de la délégation d'affaires du FIT (Flanders Investment and Trade) en avril 2014.
- En janvier 2015, le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, s'est rendu en Europe afin d'y promouvoir la Stratégie maritime du Québec. A cette occasion, il a pu rencontrer monsieur Geert Bourgeois, ministre-président de la Flandre, et les ministres Ben Weyts et Philippe Muyters, respectivement ministre en charge de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports, et ministre en charge de la Mobilité, des Travaux publics, du Bien-Être animal et du Tourisme.
- En février 2015, lors de son passage à Bruxelles, madame Hélène David, la ministre de la Culture et des Communications, s'est entretenue avec monsieur Sven Gatz, ministre de la Culture de la Flandre.
- La mission à Bruxelles de madame Lise Thériault, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique en mars 2015, lors de laquelle elle s'est entretenue avec M. Geert Bourgeois, le ministre-président de la Flandre, M. Bart De Wever, le bourgmestre de la ville d'Anvers, et M. Hans Bonte, le bourgmestre de la ville de Vilvoorde.
- La visite au Québec de M. Philippe Muyters, ministre flamand de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports, en mai 2015, et ses rencontres avec M. Jean D'Amour, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la Stratégie maritime, et le sous-ministre adjoint à l'Innovation du Gouvernement du Québec, M. Jean Belzile.
- La mission à Bruxelles de M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, en septembre 2015, lors de laquelle elle a rencontré monsieur Geert Bourgeois, le ministre-président de la Flandre.
- La mission à Anvers, Zeebruges et Gand de monsieur Jean D'Amour, le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la Stratégie maritime, en septembre 2015. À cette occasion, le ministre D'Amour a eu des rencontres avec monsieur Philippe Muyters, le ministre de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports, et avec M. Ben Weyts, le ministre de la Mobilité, des Travaux publics, du Bien-Être animal et du Tourisme. Durant ses visites, le ministre D'Amour était accompagné d'une importante délégation d'entreprises et de chercheurs actifs dans le secteur maritime.

Les deux délégations, ci-après dénommées les Parties, conviennent de ce qui suit:

## **1 INTERNATIONALISATION**

Le Département des Affaires étrangères de la Flandre (DiV) est à la veille du développement d'un décret (-cadre) en matière de politique extérieure, d'un «parcours de croissance» propre, et de la professionnalisation de son service du protocole (dixit l'accord de gouvernement). Le Québec possède déjà une loi sur le ministère des Relations internationales encadrant la conduite des relations internationales et la conclusion des engagements internationaux du Québec, un ministère des Relations internationales et de la Francophonie solide et un service du protocole extrêmement professionnel. De plus, le Québec se dotera d'une nouvelle politique internationale dont le lancement est prévu en 2017. La Partie flamande (Département des Affaires étrangères de la Flandre) manifeste dès lors un intérêt particulier pour un échange de connaissances sur l'organisation de la conduite des relations internationales par le Québec. Ceci dit, le Département des Affaires étrangères de la Flandre souhaiterait détacher auprès du siège du MRIF un collègue chargé d'une mission (d'étude) spécifique, à savoir tirer des enseignements des pratiques précitées dans lesquelles le Québec excelle. La présence dans les bâtiments du MRIF, la possibilité de travailler et d'interagir avec les fonctionnaires sur place, offrirait une perspective particulièrement intéressante sur le fonctionnement de l'organisation et serait une occasion idéale pour notre Département d'en tirer des enseignements. Les deux Parties discuteront des modalités de cet échange de connaissances.

La Partie flamande aimerait établir un échange de connaissances sur la politique et la pratique du Québec en matière de la diplomatie publique et culturelle. Les deux Parties discuteront des modalités de cet échange de connaissances.

Les deux Parties sont disposées à organiser une activité commune offrant aux Parties la possibilité d'augmenter la visibilité de la coopération bilatérale ainsi que du partenaire dans l'autre région.

La Partie flamande est responsable de la coordination du point de vue de la Flandre dans les accords de libre-échange et d'investissement européens. La Partie flamande souhaite échanger sur les expériences du Québec concernant la politique commerciale, les relations du Québec avec l'autorité canadienne et l'Union européenne. Les deux Parties projettent d'organiser au moins une réunion à ce sujet.

## **2 LOGISTIQUE MARITIME: BOURSES APEC ET C-MAT**

### **2.1. Antwerp/Flanders Port Training Center (APEC)**

La Partie flamande (Département des Affaires étrangères de la Flandre) offre à la Partie québécoise 12 bourses pour participer aux séminaires standards organisés par *Antwerp/Flanders Port Training Center* (APEC) qui se tiennent pendant la durée du présent programme de coopération.

Les candidats proposés par la Partie québécoise seront sélectionnés par l'APEC sur la base de leur profil et du nombre de places et de bourses disponibles. La Partie flamande prend les frais d'inscription à sa charge. Tous les autres frais seront portés par le participant ou par l'organisation pour laquelle il travaille.

La Partie québécoise publiera l'offre de ces bourses (APEC) à travers le Secrétariat aux affaires maritimes, le ministère des Transports et le ministère de l'Économie, Innovation et de l'Exportation, qui assureront les contacts avec les groupes cibles concernés.

## 2.2. Center for Maritime and Air Transport Management (C-MAT)

La Partie flamande (Département des Affaires étrangères de la Flandre) offre à la Partie québécoise la possibilité de déléguer un étudiant pour l'année académique 2016-2017 et un étudiant pour l'année académique 2017-2018, pour suivre la formation « Master's programme in Transport and Maritime Management » (MTMM) ou la formation de « Master in Transport and Maritime Economics » (MTME) auprès du C-MAT.

Les candidats proposés par la Partie québécoise seront sélectionnés par C-MAT sur la base des conditions d'inscription et du nombre de bourses disponibles. La Partie flamande prend une partie des frais d'inscription et de séjour à sa charge. Tous les autres frais seront portés par le C-MAT et par le participant ou son établissement d'enseignement supérieur.

La Partie québécoise publiera l'offre de ces bourses (C-MAT) par le biais du MEESR (ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), qui assurera le contact avec les universités. Ils pourront ainsi diffuser l'information auprès des groupes cibles universitaires.

## **3 POLITIQUE MARITIME ET PORTUAIRE**

La Partie flamande entrevoit plusieurs possibilités d'approfondir la coopération avec la Partie québécoise. En particulier, depuis le lancement de la Stratégie maritime du Québec. Différentes synergies peuvent ainsi être créées, notamment dans les domaines présentés ci-dessous.

### *Investir dans l'infrastructure portuaire*

La Partie flamande s'intéresse à l'examen conjoint des questions qui se posent concernant l'optimisation des investissements dans l'infrastructure portuaire (constructions PPP, emprunts, subventions, participations...), le développement de l'infrastructure de l'arrière-pays, l'accroissement des capacités et de la volonté de financement du secteur privé, l'accès maritime et les travaux de dragage. Les entreprises flamandes privées sont consultées dans le monde entier pour leur expertise et leur savoir-faire dans ce dernier domaine.

### *Plates-formes logistiques*

Vu l'ambition partagée, la Partie flamande désire procéder à un échange de connaissances et de bonnes pratiques avec le partenaire québécois concernant le développement de plates-formes logistiques pour contribuer de la sorte au développement des régions respectives en « gateways »

internationaux. L'accent est mis dans ce contexte sur les chaînes logistiques et les services et la technologie spécialisés.

#### *Shortsea shipping (transport maritime de courte distance)*

En Flandre, près de la moitié du trafic maritime dans les ports est du type *shortsea shipping*. La Partie flamande investit fortement dans ce secteur et fait des efforts pour développer le plein potentiel du *shortsea shipping*. D'une part, il y a depuis 1998 un bureau de promotion du *shortsea shipping* entièrement subventionné par l'Autorité flamande, qui assure la publicité et la promotion du mode *shortsea shipping*. En 2015, la Flandre a également développé une vision à long terme du *shortsea shipping* avec un plan d'action comprenant une quarantaine de points afin d'exploiter pleinement le potentiel du *shortsea shipping* en Flandre avec l'ensemble des partenaires.

La Partie flamande souhaite examiner la possibilité d'un échange de connaissances et d'expérience avec le Québec sur le développement du *shortsea shipping*.

#### *Enseignement*

La Partie flamande souhaite intensifier le partenariat entre l'enseignement et le marché du travail. Elle prévoit, entre autres, des bourses à cette fin (supra, 2.1).

#### *Changement climatique*

La Partie flamande et la Partie québécoise tentent de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique en exploitant les avantages environnementaux du transport maritime. Elles y contribuent à travers leur soutien du transport maritime comme mode de transport durable, par leur contribution à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, par leur encouragement à la navigation intérieure et aux recours aux énergies alternatives renouvelables. La Flandre possède un solide secteur du gaz naturel liquéfié (GNL), ce qui permet l'échange de bonnes pratiques entre les deux Parties.

#### *Cohabitation en zone portuaire*

La proximité des activités portuaires, d'une part, et l'habitat de qualité, d'autre part, constituent un défi pour les ports flamands. Une attention particulière est consacrée au renforcement de l'assise sociale des ports au travers d'une implication et d'une participation soutenues et permanentes des parties concernées. La Partie flamande désire coopérer avec la Partie québécoise pour échanger des connaissances et des informations sur le renforcement de l'assise sociale des activités portuaires.

### 3.1. Projets de coopération 2016-2018

- «*Développement d'un projet de collaboration UQAR-ISMER/VLIZ*» avec l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) et Vlaams Instituut van de Zee (VLIZ)
- «*Interaction bactéries-laminaires appliquées à l'algoculture*» avec Merinov et Universiteit van Gent (UGent)

## 4 SCIENCE, RECHERCHE ET INNOVATION

### 4.1. Généralités

Une délégation québécoise sous la direction du ministre Jean d'Amour a été reçue à Anvers, Zeebrugges, Ostende et Gand, les mardi 22 et mercredi 23 septembre 2015. Les ministres flamands, Ben Weyts et Philippe Muyters, étaient également présents lors de cette visite. Parallèlement à la visite ministérielle, des managers scientifiques et fonctionnaires du Québec ont resserré les liens avec des institutions flamandes. À la suite de l'adoption récente d'une stratégie maritime par le Québec, ces rencontres étaient focalisées sur le secteur maritime et les sciences marines. La Flandre jouit d'une excellente réputation maritime et dispose du savoir-faire et de l'expertise demandés.

Sur le plan de la coopération bilatérale, les deux Parties encourageront les échanges et la coopération porteurs d'avantages mutuels en matière de sciences et d'innovation technologique. Des possibilités de contacts entre des établissements scientifiques, entreprises, universités et autorités en charge de la politique scientifique et d'innovation technologique seront recherchées.

La Partie flamande souhaite financer les projets via des filières de financement régulières, en particulier dans le cadre de l'accord de coopération FWO-FRQ (Fonds de la recherche scientifique – Flandre – Fonds de recherche du Québec) selon les modalités stipulées.

Les deux Parties sont disposées à examiner de quelle façon elles peuvent continuer à optimiser leur coopération dans le cadre de l'Espace européen de la recherche, tant dans le domaine de la recherche que de la science et de l'innovation pour la période 2016-2018.

En ce qui concerne la coopération multilatérale, les deux Parties prônent une participation conjointe de chercheurs aux programmes européens (*Horizon 2020, Competitiveness of Enterprises and Small and Medium-sized Enterprises, European Strategy Forum on Research Infrastructures, Joint Programming Initiatives,...*) relatifs à la recherche et au développement.

### 4.2. VLIZ-ISMER

Au cours de la visite ministérielle précitée de septembre 2015, l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, Québec (ISMER) et l'Institut flamand de la Mer (VLIZ) ont signé une entente-cadre de coopération le 23 septembre 2015.

Le VLIZ et l'ISMER reconnaissent les intérêts communs de leurs deux instituts qui bénéficieront en conséquence d'un échange d'expertise et d'experts. Des échanges de professeurs et de personnel scientifique, des échanges d'étudiants, des programmes conjoints de formation, le développement d'activités de recherche en partenariat, l'accès aux infrastructures de recherche, l'organisation de colloques et de rencontres scientifiques et des demandes de subventions conjointes sont prévus par l'entente. L'entente-cadre est d'une durée de cinq ans. Une programmation scientifique sera établie par les deux instituts de recherche au cours des prochains mois.

L'Institut flamand de la Mer manifeste son intérêt pour la façon dont l'Institut des sciences de la mer de Rimouski jouera un rôle dans la Stratégie maritime du Québec. Il s'intéresse surtout à la façon

dont la Stratégie maritime fonctionnera ainsi qu'à la façon dont les contributions des chercheurs auront un impact sur l'économie québécoise. Ces informations sont très utiles pour la Partie flamande étant donné que de telles initiatives « blue growth » sont également envisagées en Flandre et en Europe. La Partie flamande est convaincue que l'entente-cadre récemment signée encouragera une nouvelle coopération entre les institutions.

La Partie flamande vise à intégrer ses activités en matière de la science marine de façon optimale à la Stratégie européenne en soutenant activement l'initiative de programmation conjointe « Healthy and Productive Seas and Oceans » (JPI Oceans), comme en témoigne la présence du personnel détaché par le VLIZ. La Partie flamande est disposée à examiner les possibilités de collaboration avec des partenaires québécois dans le cadre de JPI Oceans. Le lancement de programmes de recherche conjoints ou d'activités de recherche spécifiques pourrait faire partie des possibilités.

#### 4.3. Recherche

En Flandre, les chercheurs du Québec entrent en ligne de compte pour obtenir un mandat de doctorat au FWO s'ils ont obtenu un diplôme dans un des États membres de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse. La bourse est ouverte à toutes les disciplines et couvre également la sécurité sociale.<sup>1</sup>

En outre, les mandats postdoctoraux du FWO sont ouverts aux chercheurs du Québec. Ils sont également ouverts à toutes les disciplines et offrent un contrat de travail, y compris la protection de sécurité sociale.<sup>2</sup>

Le programme INCOMING [PEGASUS]<sup>2</sup> (mandat MSCA) du FWO prévoit également des mandats postdoctoraux. Ce programme est ouvert aux chercheurs du Québec et à toutes les disciplines et prévoit un contrat de travail, y compris la protection de sécurité sociale.<sup>3</sup>

Au Québec, le MEESR finance le Programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers (PBEEE) ouvert aux étudiants de tous les pays, dont les étudiants flamands. Les objectifs du PBEEE sont de soutenir l'internationalisation des activités de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur au Québec, d'attirer les meilleurs chercheurs et les meilleurs étudiants étrangers et de favoriser le rayonnement des universités québécoises et des centres collégiaux de transfert de technologie.

Le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT) a été mandaté par le MEESR pour la gestion du programme. Ces bourses s'adressent aux étudiants étrangers et aux chercheurs étrangers issus de tous les secteurs de recherche (santé, sciences humaines et sociales, arts et

---

<sup>1</sup> [www.fwo.be/en/fellowships-funding/phd-fellowships/phd-fellowship/](http://www.fwo.be/en/fellowships-funding/phd-fellowships/phd-fellowship/)

<sup>2</sup> Les conditions sont consultables ici : [www.fwo.be/en/fellowships-funding/postdoctoral-fellowships/postdoctoral-fellowship/](http://www.fwo.be/en/fellowships-funding/postdoctoral-fellowships/postdoctoral-fellowship/)

<sup>3</sup> [http://www.fwo.be/nl/mandaten-financiering/postdoctorale-mandaten/\[pegasus\]<sup>2</sup>-marie-sklodowska-curie-fellowships/](http://www.fwo.be/nl/mandaten-financiering/postdoctorale-mandaten/[pegasus]<sup>2</sup>-marie-sklodowska-curie-fellowships/)

lettres, sciences naturelles et génie), présélectionnés par un établissement universitaire québécois, et qui désirent entreprendre ou poursuivre des études ou des activités de recherche au Québec.

Le programme s'articule en trois volets, soit : des bourses de doctorat en recherche (25 000 \$ CAD par an), des bourses de stage postdoctoral (35 000 \$ CAD pour une année) ainsi que des bourses de court séjour de recherche ou de perfectionnement (3 000 \$ CAD par mois pendant une période maximale de 4 mois). En plus de la bourse, ce programme offre à tous les boursiers l'exemption des droits de scolarité majorés applicables aux étudiants étrangers ainsi que la couverture d'assurance maladie offerte par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Par ailleurs, le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) offre un programme de bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers (DS) afin d'aider financièrement les meilleurs candidats étrangers désirant réaliser un doctorat au Québec dans les domaines reliés aux sciences sociales et humaines, aux arts et aux lettres. La valeur annuelle de la bourse de doctorat en recherche pour étudiants étrangers est de 20 000 \$ CAD. À l'intérieur de sa période d'admissibilité, soit neuf sessions ou 36 mois, un boursier peut recevoir un maximum de neuf versements totalisant 60 000 \$.

Également, le FRQNT a un programme de bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers (DE) visant à soutenir financièrement les meilleurs candidats étrangers désirant réaliser un doctorat au Québec dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie. La valeur annuelle de la bourse de doctorat en recherche pour étudiants étrangers est de 20 000 \$ CAD. À l'intérieur de sa période d'admissibilité, soit neuf sessions ou 36 mois, un boursier peut recevoir un maximum de neuf versements totalisant 60 000 \$.

#### 4.4. FWO-FRQ

Les relations bilatérales dans le domaine de la recherche entre les partenaires québécois et flamands sont fructueuses depuis de nombreuses années. Après le succès des projets précédents, il a été décidé en mars 2013 de conclure un nouvel accord global et d'entamer les préparatifs en vue d'un appel à projets. Cet appel a été lancé début février 2015 avec le 15 mai 2015 comme date limite pour le dépôt des projets. Les thématiques prioritaires dans le cadre de l'appel à projets étaient les suivantes:

- changements démographiques, vieillissement et bien-être
- développement durable
- gestion/valorisation de la navigation maritime et intérieure
- ressources naturelles : sylviculture, exploitation minière, énergie et production alimentaire
- développement du Nord
- petites et moyennes entreprises

Le budget prévu pour ces projets de deux ans est de 300 000 € par an de la part du FWO et de 400 000 CAD par an de la part des FRQ.

Sur les 35 demandes introduites, 28 ont été jugées recevables. Le 25 novembre, un panel d'évaluation conjoint a examiné et sélectionné les projets à travers une vidéoconférence. Cinq (5) projets ont été sélectionnés et ils débiteront le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un état des lieux sera présenté à l'occasion d'une évaluation intermédiaire organisée par la Partie québécoise en 2017.

La coopération FWO-FRQ prévoit également la possibilité d'échanger des chercheurs dans le cadre des projets accordés (y compris des étudiants en doctorat).

#### 4.5. Projets de coopération 2016-2018

- « *PCSK9: anticorps simple chaîne & maladies cardiovasculaires* » avec le groupe de recherche Immunologie cellulaire et moléculaire de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) et l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)
- « *Modulation du microbiote intestinal pour vieillir en santé* » avec LABMET (Laboratory of Microbial Ecology and Technology) de l'Universiteit Gent et l'Université Laval
- « *Crowdfunding, pierre angulaire de l'entrepreneuriat de proximité* » avec Katholieke Universiteit Leuven-Limburg et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) (refusé en 2016, à réévaluer en 2017)
- « *Téledétection optimisée de TSM dans les eaux turbides – ORSAT* » avec VITO et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)

## 5 ENVIRONNEMENT, NATURE, CLIMAT ET ÉNERGIE

### 5.1. Environnement, nature et énergie

Les Parties peuvent entreprendre des activités et projets conjoints ayant trait aux domaines de l'environnement, de l'énergie et des changements climatiques, dans lesquels les éléments suivants seront traités par priorité :

- Les politiques et réglementations dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, incluant celles relatives à la conservation de la nature et à la lutte contre les changements climatiques notamment pour les initiatives visant à atténuer les changements climatiques ou encore celles envisageables pour l'adaptation;
- Le suivi, la prévention et l'atténuation des impacts environnementaux négatifs, y compris en matière de santé publique, ainsi que l'échange de données concernant la biosurveillance humaine;
- Le traitement des eaux usées, la qualité de l'eau ainsi que la gestion de l'eau des fleuves et des zones côtières;
- Le traitement des matières résiduelles et l'assainissement du sol, y compris la gestion durable des matériaux. Dans ce cadre, des experts peuvent être invités pour procéder à un échange de savoir-faire, d'information et d'expertise;

- La conservation de la nature, la biodiversité et la gestion durable des forêts;
- La promotion du développement et la reconversion à des technologies respectueuses de l'environnement et des technologies axées sur l'énergie renouvelable.

## 5.2. Projets de coopération 2016-2018

- « *Améliorer la qualité des eaux impactées par la pollution* » avec l'Université Gent et l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
- « *Cartographie isotopique de l'eau urbaine-Montréal, Bruxelles* » avec l'Earth System Science group, la Vrije Universiteit Brussel (VUB), et le Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP)
- « *États fédérés et négociations climatiques internationales* » avec la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) et l'Université de Sherbrooke
- « *PERles d'O Projet Environnemental de Récolte des dérivés* » avec Waste Free Oceans (WFO) et Merinov

## 6 ÉCONOMIE

Les deux Parties attachent de l'importance au renforcement et à la promotion des relations commerciales entre le Québec et la Flandre. Au cours de la période 2013-2015, on a noté un clair progrès dans ces relations commerciales. Les liens ne feront que se renforcer au cours des années à venir eu égard aux synergies qui peuvent être générées dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie maritime du Québec. C'est pourquoi les deux Parties continueront à échanger des informations sur les possibilités d'affaires et d'investissement. Sur une base ad hoc et à la demande de l'autre Partie, elles échangeront également des informations sur leurs propres marchés et secteurs, sur des contacts utiles, des expériences et des connaissances concernant la promotion de l'entrepreneuriat international.

Les deux Parties manifestent leur volonté de rechercher des possibilités d'optimiser leur coopération, et ce, notamment dans le cadre OCDE de l' « Agentschap Innoveren en Ondernemen » (Agence pour l'innovation et l'entrepreneuriat) en vue de la mise au point et de la mise en œuvre de la politique entrepreneuriale.

Le FIT et le MEIE poursuivront leur collaboration commerciale, qui pourrait intégrer:

- L'échange de profils lors de foires commerciales en Europe et en Amérique du Nord. À cet effet, la Partie québécoise exprime le désir de soutenir activement un B2B à l'occasion de la foire Bio organisée à San Francisco en juin 2016;
- La promotion de l'événement *Knowledge for growth* et l'opportunité de participation de quelques entreprises québécoises à l'édition 2017. Un conseiller de la Délégation générale du Québec sera d'ailleurs présent pour l'édition de 2016.

Les deux Parties encourageront les échanges et la coopération, porteurs d'avantages mutuels en matière de politique entrepreneuriale. Elles feront des efforts pour rechercher des possibilités de contact entre les instituts scientifiques, les entreprises, les universités et les administrations actifs dans la politique entrepreneuriale.

Les conditions de coopération dans le cadre de la politique entrepreneuriale peuvent être détaillées dans un protocole indépendant, si les deux Parties parviennent à un accord à ce sujet.

Pour ce qui est de la coopération multilatérale, les deux Parties préconisent une participation conjointe de chercheurs à des initiatives s'inscrivant dans le domaine de l'entrepreneuriat, financées par des sources de subventions régionales, nationales, européennes ou autres (FEDER, COSME, Horizon 2020...) selon ce qui sera jugé approprié.

Pour la Flandre, les activités et ambitions susmentionnées seront réalisées par Flanders Investment & Trade (FIT). Pour le Québec, elles seront réalisées par Export Québec et Investissement Québec. FIT assurera la promotion active au sein de son réseau logistique au Québec des séminaires APEC mis à la disposition par le Département des Affaires étrangères de la Flandre (voir supra 2.1).

En automne 2016 (première semaine d'octobre), Flanders Investment & Trade organisera une mission commerciale « Start2Export2Canada » avec, au programme, des activités B2B à Montréal, à Sherbrooke et à Québec. Il s'agit d'un trajet commun de FIT et du VOKA. FIT demande dans ce cadre que le MEIE puisse en faire la promotion auprès des entrepreneurs québécois. Les termes de cette coopération restent à être définis.

VLAM, l'Office Flamand d'Agro-Marketing, organise annuellement un stand avec des légumes et des fruits flamand à l'ACPM (Canadian Produce Marketing Association). Cette foire commerciale se tient tous les 4 ans au Québec (Montréal). La prochaine édition se déroulera éventuellement à Montréal en 2019. En outre, les différents secteurs de l'agroalimentaire que VLAM rassemble, examineront quelles activités au Québec peuvent être prises en considération. Pour ces activités, VLAM contactera Flanders Investment and Trade pour le soutien sur place.

## **7 ADMINISTRATION INTÉRIEURE**

À la suite de la visite ministérielle de M<sup>me</sup> Lise Thériault, ministre de la Sécurité publique du Québec, et de M. Herman Deparice-Okomba, directeur du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) récemment créé, les deux Parties expriment leur intention de poursuivre cet échange de bonnes pratiques, de connaissances et d'informations. Les deux Parties conviennent de garder le contact et de s'informer mutuellement des modifications et des évaluations de la politique menée lorsqu'elles sont mises en œuvre.

### **7.1. Projet de coopération 2016-2018**

- « Québec–Vilvoorde: les défis de la prévention de la radicalisation » entre la Ville de Vilvoorde et le CPRMV

## 8 ENSEIGNEMENT

### 8.1. Bourses

Via le Programme *Master Mind Scholarship*, la Partie flamande offre des bourses à des étudiants du Québec pour des études de Master dans des établissements flamands d'enseignement supérieur. L'offre de bourses est communiquée à la fin de l'année, la date limite pour les demandes étant fixée au printemps<sup>4</sup>.

La Partie flamande offre en plus des bourses d'été en langue et culture néerlandaises. Les étudiants et enseignants québécois de langue néerlandaise sont invités à prendre part aux cours d'été à Gand. Les candidats doivent pouvoir attester d'une connaissance moyenne (niveau B1) du néerlandais. Les frais de participation sont intégralement couverts par la *Nederlandse Taalunie*, notamment les frais des cours, de l'hébergement, des repas, des excursions, des soirées culturelles et des entrées aux musées et autres lieux d'intérêt qui seront visités dans le cadre des excursions. Seuls les frais de voyage vers Gand/Zeist et les dépenses personnelles durant le séjour sont à charge des participants.<sup>5</sup>

La Partie québécoise offre dix exemptions des droits de scolarité à des étudiants flamands qui viennent étudier dans les universités québécoises.

- Une exemption est attribuée à un étudiant flamand permettant à celui-ci d'acquitter les mêmes droits de scolarité et montants forfaitaires que ceux exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec afin de poursuivre des études à temps plein dans un programme d'études conduisant à un diplôme universitaire de premier cycle dans un établissement d'enseignement de niveau universitaire québécois.
- Six exemptions sont attribuées à des étudiants flamands inscrits dans un programme d'études conduisant à un diplôme universitaire de deuxième cycle dans un établissement d'enseignement de niveau universitaire québécois, et
- trois sont attribuées pour des études conduisant à un diplôme de troisième cycle.

Ces exemptions permettent à des étudiants flamands d'acquitter les mêmes droits de scolarité qu'exigés des étudiants québécois.

Les Parties conviennent de réévaluer pendant la mi-étape la possibilité de conclure une entente dans le domaine de l'enseignement supérieur, d'une durée de cinq ans, ayant pour objectif de préciser les mesures de soutien financier de part et d'autre.

---

<sup>4</sup> [www.studyinlanders.be/en/scholarship-programmes/master-mind-scholarships/](http://www.studyinlanders.be/en/scholarship-programmes/master-mind-scholarships/)

<sup>5</sup> De plus amples informations sur le programme des cours d'été et sur le soutien aux étudiants sont disponibles sur le site Internet de la *Nederlandse Taalunie* : [www.taalunieversum.org/inhoud/dutch-worldwide/summer-courses-dutch](http://www.taalunieversum.org/inhoud/dutch-worldwide/summer-courses-dutch)

## 8.2. Coopération et échange de connaissances

La Partie flamande est ouverte à la possibilité d'un échange de connaissances et d'informations et au partage de bonnes pratiques dans les domaines de l'assurance qualité pour tous les niveaux d'enseignement, l'enseignement aux nouveaux arrivants allophones et l'enseignement des langues (CLIL - *Content and Language Integrated Learning*) et la coopération enseignement/entreprises.

## 9 CULTURE

### 9.1. Politique culturelle

À la suite des rencontres ministérielles qui ont eu lieu début 2015, la Partie flamande est disposée à poursuivre l'échange de connaissances en matière de numérisation des archives et manifeste l'intention d'entamer un dialogue politique et un échange avec la Partie québécoise.

### 9.2. Initiatives culturelles

La Partie flamande souhaite attirer l'attention sur la possibilité pour des artistes, auteurs et traducteurs québécois de prendre part aux programmes résidentiels des organisations suivantes (les participants doivent remplir les critères imposés et passer la sélection) :

- le *Centre Frans Masereel* à Kasterlee propose des séjours aux artistes graphiques ([www.fransmasereelcentrum.be](http://www.fransmasereelcentrum.be));
- *Passa Porta* propose des séjours à Bruxelles et à Vollezele aux écrivains et traducteurs ([www.passaporta.be](http://www.passaporta.be));
- Un projet de coopération entre *Passa Porta* et *l'Union des écrivaines et écrivains du Québec* (UNEQ) a été introduit, visant à faciliter l'échange mutuel d'écrivains. Le projet est un prolongement du programme précédent.
- le *Vlaams Literatuurfonds* propose des séjours aux traducteurs à la *Vertalershuis* d'Anvers ([www.fondsvoordeletteren.be](http://www.fondsvoordeletteren.be)).

### 9.3. Projet de coopération 2016-2018

- «*Échange de résidences d'écriture Québec-Flandre*» avec l'UNEQ et Passa Porta.

## 10 BIEN-ÊTRE ET SANTÉ PUBLIQUE

### 10.1. Agence flamande pour l'enfance - *Kind en Gezin*

L'Agence flamande *Kind en Gezin* est disposée à échanger des informations, des connaissances, des expériences, de la documentation et/ou des dispositifs :

- dans le domaine des soins de santé préventifs,

- dans le domaine du bien-être des jeunes enfants,
- dans le domaine de la petite enfance et des groupes cibles concernés et des familles socialement vulnérables.

L'Agence flamande, *Kind en Gezin*, peut en particulier offrir des informations, des expériences et de la documentation sur l'organisation et la réglementation de l'accueil des enfants en Flandre et à Bruxelles ainsi que sur les soins préventifs (centres de conseil aux familles), les programmes d'aide relatifs aux objets dangereux pour les enfants, les cours en ligne (par exemple sur l'allaitement), le matériel pictographique, le matériel de développement de l'enfant, les fournisseurs de soutien à la famille, la vaccination, des expériences sur le dépistage précoce de troubles de vue ou d'audition, etc.

Les échanges dans le cadre des thèmes susmentionnés peuvent être réalisés par le biais de différents médias de communication, tels que des visites d'échange réciproques.

#### 10.2. Projet de coopération 2016-2018

- « *Application et développement des expertises en périnatalité* » avec *Kind en Gezin* et *l'Université Laval*.

### **11 DISPOSITIONS FINANCIÈRES**

Les Parties conviennent des accords et dispositions généraux et financiers ci-dessous :

Toutes les activités et tous les échanges mentionnés dans le présent programme de coopération seront mis en œuvre dans les limites des moyens financiers des deux Parties.

- Toutes les activités et tous les échanges mentionnés dans le présent programme de coopération n'excluent pas d'autres initiatives ou visites proposées ou convenues par les deux Parties par l'entremise des filières diplomatiques ou par accord mutuel direct.
- Il est loisible aux deux autorités de subventionner d'autres projets spécifiques.

Pour d'autres conditions, les deux Parties devront s'entendre sur une base individuelle.

## 12 CONCLUSION

Le programme de coopération de la 14<sup>e</sup> Commission mixte permanente Québec-Flandre est valable jusqu'en décembre 2018. Les éléments de projet ci-joints en font partie intégrante, mais n'excluent pas d'autres initiatives ni des visites professionnelles.

Les deux Parties se mettent d'accord sur les conditions de chaque composante du programme de coopération par le biais de filières diplomatiques. Tous les différends concernant l'interprétation ou l'exécution du présent programme de coopération seront réglés par voie de négociation amiable entre les Parties. Les Parties s'engagent à organiser une réunion sur le fonctionnement du programme de travail à la demande expresse de l'une d'elles.

Les deux Parties sont d'accord pour que l'évaluation intermédiaire du 14<sup>e</sup> programme de coopération soit organisée en 2017 et que la prochaine Commission mixte permanente se tienne au second semestre de 2018.

Signé en deux exemplaires originaux en français et en néerlandais.

*Pour le Gouvernement de la Flandre*

*Pour le Gouvernement du Québec*

À Bruxelles le 22/01/2016

À Québec le 09/02/16



**Koen Verlaeckt**  
Secrétaire général  
Département des Affaires étrangères  
de la Flandre

**Michel Lafleur**  
Sous-ministre adjoint  
Ministère des Relations internationales  
et de la Francophonie

## **ANNEXE**

Le présent document a été rédigé pour résumer les projets réalisés au cours de la période 2013-2015. Le contenu de ce document provient en partie de l'évaluation intermédiaire de la 13<sup>e</sup> Commission mixte permanente de coopération qui a eu lieu le 4 mars 2015, ainsi que d'éléments apportés par les deux Parties (visites des Parties flamande ou québécoise dans le cadre de l'accord).

<b>APERÇU DES PROJETS 2013-2015</b>
<b>LOGISTIQUE, POLITIQUE PORTUAIRE ET DES EAUX</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Projet 13.701</u> : IILM et APEC : partage d'expériences pratiques en logistique et transport</li><li>- Le Port de Montréal et le Port d'Anvers ont signé un mémorandum d'entente. En septembre 2015, ils ont annoncé le renouvellement de ce mémorandum. Le nouveau mémorandum d'entente sera signé dans le cadre d'une mission à Montréal en 2016.</li><li>- En septembre, M. Jean D'Amour, le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la Stratégie maritime, a visité les ports de Zeebruges et de Gand.</li></ul>
<b>ENVIRONNEMENT ET CLIMAT</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- En juin 2015, une rencontre entre le Département LNE, RWO et VMM et M<sup>me</sup> Caroline Larrivée, chef du département – « Vulnerability, impact &amp; adaptation » a eu lieu dans les bureaux d'Ouranos à Québec, sur la politique flamande et québécoise en matière d'adaptation.</li></ul>
<b>SCIENCE, INNOVATION ET RECHERCHE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- FRQ-FWO : rencontre en janvier 2014 entre M. Rémi Quirion et M<sup>me</sup> Elisabeth Monard à la suite de l'accord de coopération signé en 2013. La rencontre a débouché sur le lancement, en 2015, d'un nouvel appel à projets.</li><li>- M. Jean Belzile a été invité au <i>Flanders Visitors Programme</i> dont le thème était l'« Innovation ».</li><li>- Le ministre Philippe Muyters a rendu visite au ministre Jean D'Amour et au sous-ministre adjoint Jean Belzile à Québec en mai 2015.</li></ul>

- Une entente a été signée entre l'ISMER et le VLIZ pendant la mission du ministre D'Amour en septembre 2015.
- Projet 13.301 : Structure et stabilité de traitements nanomédicaux, KUL-McGill, projet non lancé faute de moyens financiers
- Projet 13.302 : LITUS : École nationale d'aérotechnique et *Vlaamse Luchtvaartopleidingscentrum*, coopération en vue du développement d'un drone
- Projet 13.303 : MMID : CREER (École polytechnique de Montréal)–ESAT TELEMIC (KUL), systèmes d'identification de fréquences millimétriques. Trois visites du partenaire québécois à Louvain.

### **ÉCONOMIE**

- Mission multisectorielle de FIT au Québec en avril 2014 à laquelle seize entreprises ont pris part
- Présence de FIT à Americana 2013 et 2015

### **ADMINISTRATION INTÉRIEURE**

- Projet 13.501 : Évaluation des services d'intégration civique en Flandre et au Québec par le biais de trois vidéoconférences
- Rencontres ministérielles au sujet de la radicalisation (mars 2015)
  - o Le ministre-président flamand Geert Bourgeois a rencontré Lise Thériault
  - o La ministre Thériault a rencontré les bourgmestres des Villes de Vilvorde et d'Anvers
- Visite de M. Herman Debarice-Okomba, le directeur québécois du CPRMV, aux Villes de Vilvorde et d'Anvers (octobre 2015)

### **ENSEIGNEMENT**

- Projet 13.201 : Programme Olyfran : stages en didactique de la langue française destinés aux enseignants flamands
- Projet 13.202 : Politique des RAC (reconnaissance des acquis et des compétences) : dans ce cadre, deux fonctionnaires flamands ont visité le programme en mai 2014 et une fonctionnaire du MEESR a visité la Flandre en 2015.

### **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

- 10 exemptions du montant forfaitaire accordées aux étudiants flamands qui vont étudier au Québec. 6 bourses ont été octroyées à l'automne 2013, 4 à l'hiver 2014, 3 à l'automne 2014 et 4 à l'automne 2015. La Partie flamande a octroyé pendant la période de 2013-2015 cinq bourses à des étudiants québécois.

- Projet 13.801 : Séminaire conjoint consacré aux jeunes issus de minorités ethniques et religieuses (UdeM et KUL). Dans ce cadre, un séminaire s'est tenu à Louvain en mars 2013 et un colloque pré-IAMCR a eu lieu à Montréal.

## CULTURE

- **Projet 13.101** : Échange d'écrivains québécois avec la Flandre
  - o Passa Porta
  - o Villa Hellebosch: 29/9-27/10/2014
- Erik Vlamincx à Montréal au Studio Rigaud 2-30/9/2014
- Chantal Neveu a bénéficié d'un séjour à la Villa Hellebosch 29/9-27/10/2014
- **Projet 13.102** : Engramme – *Centre Frans Masereel* : résidence d'artistes graphiques a pris fin en 2013
- Rencontre de M<sup>me</sup> Barcelo, la sous-ministre de la Culture du Québec, et de M<sup>me</sup> Savelkoul, conseillère auprès du cabinet du ministre Gatz en novembre 2014. Cette rencontre a été suivie par une rencontre entre les ministres de la Culture, M<sup>me</sup> David et M. Gatz en février 2015
- **Festival du film de Montréal**
  - o 2015: 8 films flamands ont été sélectionnés
  - o 2014: 4 films flamands ont été sélectionnés
  - o 2013: 7 films flamands ont été sélectionnés
- Désignation du curateur flamand, M. Philippe Pirotte, pour la Biennale de Montréal en 2016
- Présence d'artistes québécois (danse, cirque, musique) sur des podiums flamands
- Festival Transamérique : présence d'une dizaine de programmeurs flamands
- Alain Platel, metteur en scène et chorégraphe flamand, a remporté le prestigieux Grand Prix de la danse de Montréal